



ANNEXE X

de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PE2/2024/79

Référence SPW-
ARNE :10016833/GLE.ama

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le demandeur est **SA ARCELORMITTAL, Keizerinlaan 66 à 1000 BRUXELLES.**

Le terrain concerné est situé **rue du Fort - 4100 SERAING**, et cadastré **SERAING 7e division section G n° 927 E 30.**

Le projet consiste à **modifier les conditions particulières d'exploitation d'un établissement (article65).**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 14/10/2024	Le 18/10/2024	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5 à 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 01/11/2024	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique</u> : enquete@seraing.be

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement en vertu de l'article 13 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, est **le collège communal de la Ville de SERAING**

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête, les jours ouvrables **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pris auprès du **service de l'urbanisme** à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING** ; par Courriel : enquete@seraing.be et/ou par Tél : **04/330.86.20.**

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : **SA ARCELORMITTAL** - Courriel : contact.belgium@arcelormittal.com - Tél : 09/347.39.76 ou auprès du **Fonctionnaire technique** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

SERAING, le 9 octobre 2024.

Pour le collège,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LA BOURGMESTRE,

B. ADAM

D. GÉRADON